

Manuscrit 1

Lettre de Nicéphore Niépce à Alexandre du Bard de Curley 7 et 10 mars 1809

. Châlons S. S. le 7 Mars 1809.

. Le départ de M^r & M^{me} d'Anthès¹, devant s'effectuer sous très-peu/ de jours, nous en profiterons, mon cher Cousin, comme de l'occasion/ la plus favorable pour vous faire parvenir les cent-écus, montant des/ intérêts du capital que vous avez bien voulu nous prêter, et dont l'échéance/ a eu lieu le premier de ce mois./

. Nous regretons beaucoup que les circonstances nous aient privés du/ plaisir de vous posséder au milieu de nous ; mais nous ne pouvons nous/ empêcher d'applaudir au motif qui vous retient auprès de la chère Cousine ;/ quoique d'ailleurs, tout concoure à nous persuader que ses couches seront/ des plus heureuses. nous le souhaitons du meilleur de notre coeur, & nous en/ attendons la nouvelle avec une vive impatience./

. Vous désirez sans doute, mon cher Cousin, savoir où nous en sommes/ du moteur hydraulique² dont nous vous avons parlé dans le tems. hélas ! nous/ ne pouvons rien vous dire encore de bien satisfaisant à cet égard. lorsqu'il fut/ question de faire exécuter cette Machine, une erreur imprévue, et qu'il n'était/ pas aisé de prévoir à l'époque de nos premiers essais, nous engagea dans de/ telles difficultés que nous fûmes contraints de suspendre nos travaux/ pendant plusieurs mois. notre séduisante et captieuse³ théorie fut attaquée/ jusque dans ses fondemens. il nous fallut travailler sur de nouveaux frais/ et chercher parmi une foule de combinaisons, d'autres données du problème/ que nous nous obstinons à vouloir résoudre. nous nous occupons maintenant/ d'une suite d'expériences faites avec soin, dont le résultat en dernière analyse,/ sera de confirmer ou de détruire nos esperances. nous avons déjà obtenu quelque//

succès qui ranime notre courage. ces expériences délicates, mais consolantes,/ sont pour nous l'ancre de miséricorde : nous nous y attachons fortement : si le/ cable vient à se briser, nous sommes coulés à fond sans ressource. il faut/ convenir que Madame de Curley a bien raison de ne pas se presser d'accoucher⁴ : car/ ce n'est pas sans douleur qu'on se délivre d'un faux germe ou d'un avorton mort-né ;/ aussi prenons-nous cette fois-ci nos mesures en conséquence. la conception a été/ un peu laborieuse, mais l'embriion viendra à terme si Dieu lui prête vie. nous/ le désirons autant pour vous que pour nous, parceque nous sommes persuadés que/ cet enfant ferait un jour la consolation de la famille./

. Recevez, mon cher Cousin, de la part de mon frère & de ma femme,/ l'assurance de leur tendre attachement, et veuillez être leur interprète auprès de la/ chère Cousine⁵. je m'unis à eux ainsi qu'à Isidore qui me prie de vous faire/ agréer à tous deux ses civilités respectueuses. S'il était dans le cas de sentir et/ d'apprécier le mérite des femmes, il serait aussi flatté que reconnaissant de/ l'obligeante proposition de Madame de Curley, et il ne pourrait certainement mieux/ s'adresser qu'à elle ; puisqu'elle n'aurait qu'à faire une copie pour remplir toutes/

¹ Il s'agit de membres de la belle famille d'Alexandre du Bard de Curley (ses beaux-parents ou l'un de ses beaux-frères). En effet, de Curley avait épousé en 1804 Adélaïde Philippine d'Anthès issue d'une famille d'industriels originaires d'Alsace (cf. BM p.361).

² Par cette expression, Nicéphore désigne la « pompe hydrostatique » imaginée fin 1807 avec Claude pour renouveler la « Machine de Marly ». Les deux frères, ayant eu vent de la volonté de Napoléon I^{er} de remplacer cette installation hydraulique, essayèrent durant plusieurs mois de mettre au point une pompe permettant d'élever l'eau, cette problématique recoupant celle de leurs travaux sur le Pyrèolophore. Ils firent parvenir plusieurs rapports à Lazare Carnot – qui avait soutenu le Pyrèolophore – mais c'est finalement le projet de l'ingénieur Pèrier qui fut choisi par l'Empereur en 1809.

³ Qui tend à tromper, qui séduit par de belles et fausses apparences.

⁴ Adélaïde Philippine d'Anthès, l'épouse d'Alexandre du Bard de Curley, mit au monde son second fils, Jules Jean Baptiste du Bard de Curley, le 8 mars 1809, comme nous l'apprend la seconde partie de la lettre, rédigée par Nicéphore le 10 mars.

⁵ L'épouse d'Alexandre du Bard de Curley est la « chère cousine » dont Nicéphore s'enquiert toujours de la santé dans cette correspondance.

les conditions qu'il est possible de désirer dans un engagement de cette nature./
. Nous sommes bien aises que vous nous donniez des nouvelles de mes cousins/
de Chazan et de Ternant⁶. nous apprenons surtout avec grand plaisir, la/
résolution définitive que ce dernier a prise de venir se fixer dans vos environs./
cet arrangement nous offre l'agréable perspective de le voir un peu plus souvent./
. Nous vous avons prié et dans le tems, cher Cousin, de nous mander ce que/
nous vous devons pour les trente bouteilles de Chassagne, que vous nous avez/
adressées. comme vous avez gardé le silence là dessus, nous croyons devoir [y]//

revenir à la charge. et nous espérons que vous voudrez bien vous rendre à notre/
pressante invitation, à moins que vous ne préfériez venir vous même régler/
ce petit compte, ce qui nous ferait un double plaisir, et nous conviendrait/
sous ce double rapport, infiniment mieux. je finis, mon cher Cousin, en/
vous embrassant de tout mon coeur./

./. J^h N^{hore} Niepce

. P.S. Vous ne nous parlez pas d'Alexandre⁷ : nous/
présumons donc qu'il est en bonne santé. veuillez l'embrasser/
bien tendrement, de la part de ses chers parens./.

. Mon cher Cousin,

. du 10 Mars 1809.

. j'allais remettre ma lettre à M^r d'Anthes⁸, lorsque nous avons reçu la/
vôtre du 8⁹ qui nous annonce l'heureux accouchement de Madame de Curley./
il paraît que cette année est chanceuse pour les calculateurs ; mais quoique nous/
ayions bien aussi lieu de nous plaindre de cette petite espièglerie de la fortune./
veuillez, ne vous en déplaie, faire agréer à la chère Cousine nos félicitations/
empressées. lorsqu'on a travaillé de main de maitre, et qu'on voit la pièce de mécanique/
soigneusement exécutée, fonctionner à merveille, que ce soit un Machin ou si/
l'on veut une Machine, on jouit avec plénitude des sentimens de la paternité./
et l'on est déjà dédommagé de toutes ses peines./. Recevez de nouveau, chers/
Cousin & Cousine l'expression de nos inaltérables sentimens, et de la joie que/
nous cause l'agréable nouvelle que vous nous annoncez.//

./. A Monsieur,
Monsieur de Curley, Maison/
de l'Académie, à Dijon/
à Dijon,
Côte d'Or.

⁶ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) et Louis François Henri du Bard de Chasan (1763-1837) étaient les frères aînés d'Alexandre du Bard de Curley, le correspondant de Nicéphore. Tous trois étaient, par leur mère, des cousins issus de germains de Nicéphore et Claude Niépce. C'est pourquoi les cousins de Ternant et de Chasan sont fréquemment évoqués dans cette correspondance.

⁷ Alexandre Philibert Joseph du Bard de Curley, fils aîné d'Alexandre du Bard de Curley.

⁸ Le beau-père ou l'un des beaux-frères d'Alexandre du Bard de Curley. Ce dernier avait en effet épousé en 1804 Adélaïde Philippine d'Anthès issue d'une famille d'industriels originaires d'Alsace (cf. BM p.361).

⁹ Document inconnu.